



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Plan de croissance de l'économie touristique



Schéma Régional de Développement Touristique 2017-2022

Extrait livret 2 : programme CAPE

Mise à jour octobre 2019 pour la période 2020 à 2022

Programme n°3 – CAPE

Soutien au parcours de croissance des entreprises tout au long de leur vie

| Périmètre et objectifs du programme | Liens avec la stratégie du SRDT (Livret 1) |
|---|--|
| <p>Ce programme vise à soutenir le parcours de croissance des entreprises du tourisme, en proposant une gamme d'outils et de services de financement et aussi d'accompagnement des entreprises, de la phase d'amorçage, de développement, de consolidation ou de modernisation à la phase de transmission reprise.</p> <p>Le Fonds d'Investissement pour les Entreprises de la Région (FIER) propose des solutions de financement adaptées à tous les stades de vie de l'entreprise (subventions, garanties d'emprunts, prêts à taux zéro TTPE,...). La Région accélère la prise en compte des besoins en financement des entreprises par la plateforme d'information et d'accompagnement « le portail des entreprises » https://entreprises.maregionsud.fr/</p> <p>Au-delà des aides directes aux entreprises, CAPE vise également à accompagner les dynamiques collectives se traduisant par la création ou l'animation de réseaux stratégiques de professionnels (groupements d'entreprises, têtes de réseau, chefs de file des filières prioritaires régionales...) et/ou la réalisation d'actions favorisant la performance y compris RSE et la visibilité des entreprises ou de leurs services (démarches qualité de type marques, labels ou certifications, salons professionnels...).</p> | <p>1.5 : Accompagner la croissance des filières prioritaires.</p> <p>2.3 : Promouvoir l'entrepreneuriat et la croissance des entreprises touristiques.</p> <p>2.4 : Moderniser l'offre d'hébergement et accroître l'investissement privé.</p> <p>2.5 : Consolider les démarches qualité pour tendre vers l'excellence.</p> |
| <p>Objectifs cibles pour 2022</p> | <p>Liens avec les autres programmes du SRDT (Livret 2)</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer la compétitivité de l'offre et des entreprises touristiques ➤ Faciliter et accélérer le recours à l'investissement des entreprises du tourisme | |

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Poursuivre l'effort de qualification des hébergements afin de maintenir et de développer leur fréquentation et leur labellisation ➤ Soutenir la transmission et la reprise d'hébergements ➤ Soutenir la création d'une offre d'hébergements par un accompagnement à la recherche d'investisseurs ➤ Veiller à une implantation équilibrée des hébergements sur l'ensemble du territoire régional, notamment en espace rural et de montagne ➤ Augmenter le volume, la visibilité et la promotion d'une offre qualifiée et labellisée ➤ Rationaliser la lisibilité des écolabels ➤ Développement de la mise en marché de l'offre d'activité de pleine nature et de loisirs | Programmes NEXT, ALTITUDE, FORME, MARK, SMART Destinations et ACE |
| | Liens avec le SRDE-II |
| | <p>Promouvoir l'entrepreneuriat et accompagner la création et le développement des entreprises</p> <p>Faciliter et simplifier l'accès aux services et aux aides régionales (FIER, portail des entreprises)</p> |

| La structuration et l'état d'avancement du programme pour 2019-2022 |
|---|
| Les actions et dispositifs terminés |
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Volet tourisme du Fonds d'investissement pour les entreprises de la Région (FIER) – 1ère période : 59 dossiers présentés et votés entre le 7 juillet 2017 et le 26 juin 2019 pour 41,5 M€ de montant de travaux effectués en rénovation (57 dossiers) et en création (2 dossiers), 4,5 M€ de subvention régionale</i> ➤ <i>Performance environnementale : levier de différenciation des entreprises du tourisme de Provence Alpes Côte d'Azur : Courrier du Président du Conseil régional au Ministre de la Transition écologique et solidaire le 25 juillet 2019 pour l'action de proposition de fusion des marques « Valeurs Parc naturel régional » et « Esprit Parc national » pour créer une seule marque Parc nationale a fait l'objet ; Saisine de NECSTOUR le réseau des régions européennes de tourisme durable pour entreprendre une action de lobbying auprès de la Commission européenne afin de lancer une campagne d'envergure sur l'Ecolabel Européen ; Abandon du projet de lancer un réseau national « Chemins de la biodiversité » acté par une marque nationale déposé à l'INPI ; Autres contenus repris par le dispositif « Territoires touristiques exemplaires » voté en octobre 2019</i> ➤ <i>Accompagnement à la montée en puissance des agences réceptives : Ce chantier évolue sur le développement d'une offre « bleisure » (voir programme ACE).</i> |
| Les actions et dispositifs en cours |

1/Soutien aux opérations collectives et aux groupements de professionnels et lancement des contrats de branche

2/ Prospection d'opérateurs du secteur de l'hébergement et des loisirs et émergence et accompagnement de projets d'investissements structurants

Les actions et dispositifs nouveaux

3/ Création d'un parcours tourisme sur le site « Entreprises Le Portail »

4/ Soutien à l'hébergement touristique – 2^{ème} période (évolution des montants et critères en lien avec le Plan Climat)

COP D'AVANCE

5/ Développement de la mise en marché de l'offre d'activité de pleine nature et de loisirs

COP D'AVANCE

| Dispositif 1 | Soutien aux opérations collectives et aux groupements de professionnels et lancement des contrats de branche |
|--|---|
| <p>Objectifs :</p> <p>Fédérer à l'échelle régionale les acteurs d'un même secteur touristique stratégique afin de favoriser la mise en cohérence et la synergie des actions comme des moyens humains et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none">- Améliorer les performances des professionnels du tourisme collectivement engagés sur les filières régionales stratégiques, les enjeux thématiques régionaux prioritaires (qualification des établissements, pratiques éco-responsables...) ou des clientèles de niche particulières (accessibilité pour tous, écosensibilité...).- Augmenter le nombre d'entreprises et d'offices de tourisme engagés dans des démarches de progrès.- Encourager les groupements d'entreprises structurés à l'échelle régionale ou d'un territoire. <p>La mise en œuvre des contrats de branche est transversale aux autres programmes du SRDT, notamment FORME, par la mobilisation des cadres d'intervention, dispositifs et autres actions ad hoc.</p> <p>Les branches et secteurs impactant fortement l'économie des territoires par leur capacité à attirer et fixer les clientèles ou contribuant à ancrer Provence-Alpes-Côte d'Azur comme destination touristique responsable seront priorités.</p> <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Construire avec les fédérations des « Contrats de branche » actant une stratégie partagée et la coordination et la mutualisation de moyens et d'actions (promotion, professionnalisation, démarche de progrès...) en faveur d'un même secteur touristique (hôtellerie de plein air par exemple) | |

- Soutenir les plans d'actions et les actions spécifiques des groupements d'entreprises et réseaux de professionnels
- Soutenir les démarches qualité, de marques ou labels nationaux (Qualité Tourisme, Tourisme & Handicap, labels liés à l'environnement, Bistrots de Pays, Accueil Vélo, Bienvenue à la Ferme...) ou internationaux (Écolabel Européen, Green Globe...).
- Soutenir les démarches de performance environnementale (efficacité énergétique, recours aux énergies renouvelables, économies d'eau, réduction des déchets à la source, recyclage sur place des déchets de chantier, valorisation énergétique ou organique des bios déchets, réduction du gaspillage alimentaire, approvisionnement en produits locaux de saison, respect de la biodiversité, introduction ou réintroduction d'espèces et d'essences méditerranéennes et alpines, achats écoresponsables, éco-gestes, éco-mobilité, sensibilisation des équipes, des fournisseurs, des clientèles...).

Cibles :

Réseau régional des CCI et les autres réseaux consulaires.

Groupement/Fédération/Syndicat régionaux.

Conseils départementaux, Agences départementales de tourisme et autres territoires et destinations.

Entreprises/organisation professionnelles

| | |
|----------------------------|--|
| Priorités 2019-2022 | Lancement des « Contrats de branche » Quatre contrats de branches impactant fortement l'économie des territoires en attirant les clientèles et en fixant les retombées sont particulièrement visés : les offices de tourisme, l'hôtellerie de plein air, l'hôtellerie-restauration ainsi que les villages de vacances et centres de vacances. |
| Pilote opérationnel | Région (service Attractivité et Tourisme) |
| Partenaires | État (ADEME, Direccte), têtes de réseau, syndicats de professionnels, groupements d'employeurs, OPCO, Conseils Départementaux, Agences de développement touristique, chambres consulaires, organisations professionnelles, entreprises |
| Ressources | Parcours « Performant et Responsable » Programme régional pour l'efficacité énergétique (PR2E) Appel à projets « Filidéchets » Guide en ligne MAGESTOUR de gestion RSE touristique |
| Indicateurs | Nombre de professionnels impliqués dans les actions collectives Nombre de structures, de services et d'entreprises ayant obtenu une reconnaissance Nombre d'entreprises relevant de contrats de branche |
| Calendrier | 2019-2022 |

Action 2***Prospection d'opérateurs du secteur de l'hébergement et des loisirs et émergence et accompagnement de projets d'investissements structurants***

Cette action initialement imaginée avec la plateforme « Pôle Implantation Tourisme » de Régional Partner, a finalement évolué vers un partenariat avec Atout France, la Banque des territoires et l'Etat pour accompagner à l'émergence de projets d'investissement touristiques structurants dans le cadre du programme national « France Tourisme Ingénierie », concrétisé par la signature d'une convention entre la Région, l'État, Atout France et la Banque des territoires fin 2018.

Objectifs :

Une décision du Conseil Interministériel du Tourisme du 19 janvier 2018 afin de stimuler l'investissement touristique via la mobilisation de capacités d'ingénierie renforcées.

Un dispositif national d'ingénierie touristique sur 5 ans s'appuyant sur Atout France et une contribution au financement de la Banque des territoires, se déployant en partenariat étroit avec les régions et les services de l'Etat.

Une réponse à la nécessité de favoriser l'adaptation des offres touristiques aux attentes internationales afin de permettre une meilleure diffusion des flux actuels et futurs dans l'espace et le temps, accélérer la concrétisation des projets d'investissement et accroître le rythme annuel d'investissement.

Descriptif :

« France Tourisme Ingénierie » vise à faciliter l'émergence et la mise en œuvre des projets, que ce soit sur le plan réglementaire, financier, technique ou en termes de mobilisation des acteurs.

Deux programmes d'actions thématiques :

- PROGRAMME 1 : Expérimentation en matière de rénovation de l'immobilier de loisir et de transition énergétique des stations suivi par le Service Montagne et massif alpin pour la Station des Orres (05)

- PROGRAMME 2 : Appui au montage et à la concrétisation des projets d'investissements touristiques structurants (3 projets en cours sur la première année d'exécution de la convention) : Ilot Niel à Grasse, Golf de Digne et resort station thermale à Aix-en-Provence)

Une liste de projets en cours et éligibles est établie par la Région en concertation avec les services de l'Etat, la Banque des territoires et Atout France. Cette liste permet de prioriser 3 projets et de constituer, le cas échéant, un « vivier » de projets à soutenir par la suite.

Il serait également intéressant d'identifier quelques friches stratégiques (en station, d'anciens centres de vacances...), et chercher à sourcer et identifier des repreneurs / investisseurs potentiels.

Cibles :

Les territoires et les porteurs de projets privés (collectivités, investisseurs, gestionnaires, ...).

| | |
|----------------------------|--|
| Priorités 2019-2022 | Trois premiers projets accompagnés (deux hôtels et un golf) seront finalisés dans leur phase d'études préalables fin 2019 début 2020. Une sélection d'autres projets est prévue de manière continue jusqu'à la fin de la convention 2021. |
| Pilote opérationnel | Atout France |
| Partenaires | Région (services Attractivité et Tourisme et Montagne et massif alpin) Banque des Territoires État Agences de développement économique |
| Ressources | Convention pluriannuelle triennale et quadripartite |
| Indicateurs | Nombre de collectivités et d'entreprises accompagnées (8 projets visés) |
| Calendrier | De 2019 à 2021 |

| | |
|---|---|
| Action 3 | <i>Création d'un Parcours tourisme sur le site « Entreprises Le Portail »</i> |
| <p><u>Objectifs :</u> Centraliser et offrir de la visibilité et de la lisibilité sur les aides et les outils, y compris financiers, proposés par la Région et ses partenaires aux professionnels du tourisme à chaque étape du cycle de vie de leur entreprise ou de leurs projets (étude et lancement, modernisation, innovation, diversification de clientèle, reprise ou transmission, recrutement et formation, organisation d'événements...).</p> <p><u>Descriptif :</u> Création d'un premier volet dédié aux entreprises du tourisme sur le site « Entreprises Le Portail » de la Région et d'un deuxième à l'attention des organisateurs d'événements économiques.</p> <p><u>Cibles :</u> Entreprises, organisations professionnelles.</p> | |
| Pilote opérationnel | Région (Direction Générale Économie Emploi Formation Innovation International) |
| Partenaires | Chambres consulaires, agences de promotion et de développement touristiques, Fédération régionale des offices de tourisme, chambres consulaires, parcs, intercommunalités, ADEME, PCE |
| Indicateurs | Nombre de consultations des pages dédiées pour le parcours et les grands événements sur le site « Entreprises Le Portail » |
| Calendrier | 2019-2022 |

Dispositif 4**Soutien à l'hébergement touristique – 2^{ème} période (évolution des montants et critères en lien avec le Plan Climat)****Objectif :**

- Renforcer la qualité des établissements d'hébergements indépendants dans un contexte concurrentiel accru, en soutenant leurs investissements en rénovation et diversification de leurs équipements et services,
- Accentuer le soutien aux établissements s'engageant dans des démarches d'exemplarité environnementale et sociétale.

Descriptif :

A l'issue des deux années de mise en œuvre du dispositif de soutien à l'hébergement touristique et le financement d'une soixantaine de projets, il est proposé de faire évoluer le cadre d'intervention autour de nouvelles orientations renforçant le soutien aux équipements des filières touristiques prioritaires d'une part et aux démarches d'exemplarité d'autre part, afin de s'inscrire en cohérence avec les ambitions du Plan Climat ainsi que de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Sur le volet Excellence, il s'agira de :

- Poursuivre le soutien à la montée en gamme avec changement de classement ou une adjonction d'équipements de diversification, tout en renforçant le soutien aux équipements des filières touristiques prioritaires, en particulier le vélo compte-tenu de son effet levier en matière de développement durable.
- De garantir une prescription concomitante des autres outils d'ingénierie financière du Fonds d'investissement pour les Entreprises de la Région afin d'étudier leur éligibilité à ces derniers (garantie d'emprunt, prêt à taux zéro TTPE, prêt participatif en cas de reprise...)
- D'étudier, si l'expérimentation prévue pour le fonds d'innovation s'avérait concluante, à élargir ce dernier pour permettre l'attribution d'avance remboursable pour soutenir les projets d'investissement des hébergements.

Sur le volet Exemplarité, l'objectif est d'encourager une offre d'hébergement de qualité, exemplaire en matière de qualité globale d'équipements et de services, de performance environnementale et d'accueil des clientèles handicapées. Il s'agira de :

- Poursuivre le soutien aux travaux permettant une amélioration globale d'équipements et de services de l'établissement s'engageant dans la démarche nationale Qualité Tourisme,
- Majorer le soutien aux travaux liés à l'amélioration de la gestion environnementale et la réduction des consommations de fluides avec l'obtention d'un label environnemental,
- Majorer le soutien aux travaux liés à l'amélioration de l'accessibilité des personnes en situation de handicap avec l'obtention du label Tourisme et Handicap.

L'accompagnement des projets de rénovation des hébergements pourra être complété par une prescription vers les autres outils d'ingénierie financière du Fonds d'investissement pour les Entreprises de la Région (FIER), afin d'étudier leur éligibilité à ces derniers (garantie d'emprunt, prêt à taux zéro TTPE, prêt participatif en cas de reprise...),

Au-delà du FIER, sera également étudié, si l'expérimentation prévue pour le fonds d'innovation s'avérait concluante, l'élargissement de ce dernier pour permettre l'attribution d'avance remboursable pour soutenir les projets d'investissement des hébergements.

De façon complémentaire, il s'agit d'étudier comment encourager les hébergeurs à utiliser le vecteur des marques et des destinations infra régionales pour soutenir leur montée en qualité.

Cibles :

Les entreprises du tourisme liées à l'hébergement.

| | |
|----------------------------|---|
| Pilote opérationnel | Région : service Attractivité et Tourisme et Service de Financement des Entreprises |
| Partenaires | BPI France, Banque des territoires, Union européenne, Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) CRT Provence Alpes Côte d'Azur |
| Ressources | Un soutien financier régional pour les subventions et les outils d'ingénierie financière Le portail des entreprises pour l'accès à l'information et à la prise en compte centralisée des besoins des entreprises Liens avec les Contrats de marque et Pacte des destinations- Livret des marques pour une meilleure appropriation et diffusion des valeurs des marques auprès des établissements. |
| Indicateurs | Nombre d'établissements et d'entreprises aidés et accompagnés Montant des subventions et des volumes financiers mobilisés |
| Calendrier | Mise en œuvre du dispositif janvier 2020 |

Objectifs et enjeux :

- Favoriser la commercialisation des actions de pleine nature
- Accompagner les offices de tourisme dans la mise en place d'outils de vente en ligne

Cette offre caractérisée par la petite taille des opérateurs est présente sur la totalité du territoire régional. Les activités de pleine nature ainsi que celles liées aux visites culturelles et aux loisirs sont choisies puis achetées par les clientèles touristiques principalement une fois arrivées sur les lieux de séjour.

L'accès facilité à ces prestations sèches constitue un enjeu à la fois pour les entreprises qui n'ont pas toujours les moyens de se commercialiser, mais également pour faciliter l'achat par les touristes et les excursionnistes.

Les OTA (Bookin, Air B&B, ...) concernés dans la vente en ligne d'hébergement, se diversifient au travers de la commercialisation de loisirs sportifs et culturels. Compte tenu de leur audience, des partenariats avec ces agences en ligne (online tourism agency - OTA) devraient être développés.

Descriptif :

- Accompagnement des offices de tourisme dans la mise en place de démarches de commercialisation. Cet accompagnement se matérialiserait par l'organisation d'un séminaire régional
- Mise en place de réunion de sensibilisation et de promotion des TPE concernées
- Acculturation des acteurs du tourisme, notamment les prestataires d'activités mais aussi les offices de tourisme, aux problématiques de commercialisation
- Création de passerelles entre Apidae et les principales plateformes existantes (Régiondo, Alliance Réseau, Ingénie, Amadeus Sherpa...) pour faciliter et accélérer la remontée des données liées à ces prestations (Région). Création de lien entre eux et Apidae pour les données touristiques, avec Avizi pour les données clients et les principales centrales d'achat afin de pouvoir afficher les disponibilités et les prix en temps réel d'une part, et affiner le profil client d'autre part. Les territoires
- Conduite de campagnes de promotion de cette offre auprès des OTA (CRT/ADT)
- Mise en place de nouveaux dispositifs BtoC directement commercialisables – lien avec les hébergeurs qui souhaitent vendre ces prestations sèches et avoir un retour sur investissement immédiat.
- Une partie des actions ci-dessus mentionnées font l'objet d'un programme européen de coopération transfrontalière (ALCOTRA France- Italie) le PITEM MITO (plan intégré thématique) qui vise à valoriser les activités de pleine nature (outdoor). La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est chef de file du projet simple OUTDOOR DATA (P2), en lien étroit avec le Parc National des Ecrins et l'ensemble des partenaires du projet. Ce projet est dédié au numérique et en particulier

à la qualification de l'offre et au rapprochement des différents systèmes d'informations et des outils numériques de gestion des sites et infrastructures liés aux sports outdoor.

Cibles :

TPE relevant des activités de pleine nature, de loisirs et de sites de visites culturelles.

Offices de tourisme

| | |
|------------------------------|--|
| Pilotes opérationnels | Région (Service Attractivité et Tourisme), FROT |
| Partenaires | Agences départementales et CRT, FROT, Apidae, professionnels du tourisme, offices de tourisme, fédérations sportives, PN des Écrins |
| Indicateurs | Nombre de territoires se dotant d'outils numériques Nombre de stagiaires formés Développement effectif des outils numériques énoncés |
| Ressources | Fond européen : Pitem Mito |
| Calendrier | 2020 - 2022 |